



Juillet 2019 - n°2019-106

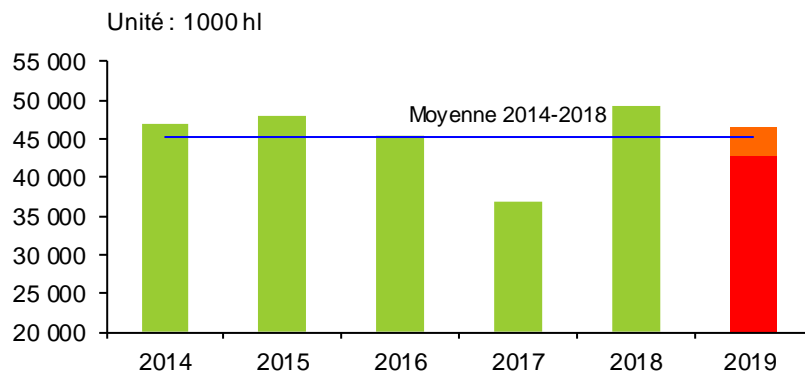
Infos rapides

Viticulture 1/4

Une production viticole 2019 estimée, au 12 juillet, entre 42,8 et 46,4 millions d'hectolitres

Selon les estimations établies au 12 juillet 2019, la production viticole se situerait en 2019 entre 42,8 et 46,4 millions d'hectolitres, soit un niveau inférieur de -13 % à - 6 % à celui de 2018. La coulure et le millerandage entament la production de nombreux bassins. La canicule et la grêle concourent aussi à la diminution du potentiel de production.

Production nationale viticole estimée au 12 juillet 2019



Les prévisions de récolte pour 2019 ont été arrêtées au 12 juillet. Par nature, ces prévisions ne peuvent prendre en compte les événements susceptibles de survenir après la mi-juillet et d'influer sur la récolte finale. La répartition des vins entre les différentes catégories n'est qu'indicative et peut être amenée à évoluer. L'affectation ne sera connue plus précisément qu'au moment de la déclaration de récolte.

Estimations de récolte au 12 juillet

Les faits marquants

Production viticole 2019 prévue inférieure à celle de 2018

Selon les premières estimations établies au 12 juillet 2019, la production viticole 2019 se situerait dans une fourchette comprise entre 42,8 et 46,4 millions d'hectolitres.

La récolte viticole 2019 serait inférieure de - 13 à - 6 % à celle de 2018. Elle pourrait être l'une des plus basses des cinq dernières années, après la récolte 2017, historiquement réduite par le gel.

La floraison de nombreux vignobles s'est déroulée dans des conditions climatiques défavorables (précipitations et froid), conduisant à de la coulure (chute des fleurs ou des jeunes baies) et parfois du millerandage (baies de petite taille). Les bassins de la façade Ouest du pays sont les plus touchés : Val de Loire, Charentes, Bordelais et Sud-Ouest. L'Alsace, la Bourgogne et la Provence sont également concernés.

La situation dans les vignobles est variable. La canicule a affecté de manière plus prononcée certains départements du Midi, comme le Gard, l'Hérault ou le Var, occasionnant des brûlures de grappe et des pertes de production. La grêle a causé par endroits des

dégâts très importants, mais avec un effet limité sur le niveau de production national. Au 1^{er} juillet, la réserve en eau des sols est déficitaire par rapport à la moyenne sur 30 ans, dans la plupart des bassins. Les bassins de l'Ouest (Charentes et Bordelais) échappent pour l'heure à cette sécheresse des sols.

Avec des températures caniculaires fin juin, la pression des maladies est modérée dans la plupart des vignobles, comparée à 2018. L'oïdium est néanmoins présent en Alsace et en Champagne.

A la mi-juillet, les vignobles présentent un léger retard par rapport à 2018, qui avait été l'une des années les plus précoces.

Ces premières estimations sont établies sans connaissance des événements climatiques et des problèmes sanitaires qui pourraient survenir jusqu'aux vendanges. Elles sont donc susceptibles d'être révisées lors des prochaines publications.

Les indicateurs

Une récolte 2019 estimée au 12 juillet en baisse de - 13 à - 6 % sur un an

Estimation de récolte viticole au 12 juillet 2019

Unité : 1000 hl

Catégories de vins	Moy (*)	2018	2019/2018	2019/Moy (*)
Vins AOP	20 948	22 412	-14% à -7%	-8% à 0%
Vins pour eaux-de-vie	8 465	9 844	-10% à -2%	5% à 14%
Vins IGP	12 335	12 661	-10% à -2%	-8% à 0%
Autres vins (dont vins sans IG)	3 529	4 454	-28% à -22%	-9% à -1%
TOTAL VINS	45 276	49 371	-13% à -6%	-5% à 2%

(*) moyenne des années 2014 à 2018

Sources : Agreste pour 2019, Agreste-Douanes pour années antérieures

En **Champagne**, le vignoble présente quelques jours de retard par rapport à la moyenne décennale. La floraison se serait bien déroulée. Des attaques d'oïdium sont apparues. Les intempéries de printemps (gel et grêle) n'ont eu qu'une faible incidence sur la production du bassin. Celle-ci est prévue néanmoins en baisse sur un an.

En **Bourgogne**, le gel a touché le Mâconnais. Sur la côte chalonaise, la grêle a occasionné des pertes le 7 juillet. La floraison s'est déroulée dans des conditions froides défavorables. La coulure et le millerandage touchent le vignoble. La Saône-et-Loire est le département le plus touché, avec de petites grappes et des raisins de petite taille. En **Beaujolais**, le gel a occasionné des pertes dans le secteur de Romanèche ou dans le Rhône. La production de l'ensemble du bassin Bourgogne-Beaujolais est prévue en baisse sur un an.

En **Alsace**, la coulure et le millerandage touchent de nombreuses parcelles. Le mildiou et l'oïdium exercent une forte pression sur le vignoble. La canicule a comblé le retard de développement constaté en fin de printemps. Un léger retard est constaté néanmoins par rapport au millésime précoce de 2018. La production est prévue en baisse comparée à celle de 2018.

En **Savoie**, l'orage de grêle du 15 juin a entraîné des pertes importantes. Dans le **Jura**, le gel a causé des pertes élevées au vignoble, de l'ordre de 40 % par rapport à une année standard.

Dans le **Val de Loire**, la coulure est présente pour une partie des vignes ayant fleuri dans des conditions pluvieuses. Le gel a surtout touché le vignoble ligérien et, de façon moins prononcée, une partie du Centre, en avril et mai. La production 2019 marquerait un retour à un calendrier phénologique standard, après l'avance exceptionnelle de la végétation en 2018. Les sols ont bénéficié d'une recharge normale en eau. L'état sanitaire du vignoble est préservé. La production est prévue en baisse par rapport aux années précédentes.

Dans les **Charentes**, la coulure et le millerandage sont importants, essentiellement sur les vignes touchées par la grêle ou le gel. Néanmoins, avec le temps chaud et grâce à de bonnes réserves hydriques dans le sol, les

grains sont de taille importante à la mi-juillet. Le vignoble est pour l'heure exempt de maladies. Les surfaces en production en Cognac progresseraient de 1 %.

Dans le **Bordelais**, la coulure et le millerandage sont présents de manière assez importante, essentiellement sur les vignes touchées par la grêle ou le gel localisé du printemps. La grêle a touché localement le vignoble de l'Est de la zone. Avec la canicule, les maladies sont rares. Les sols sont bien pourvus en eau en ce début d'été. La production serait inférieure à celle de 2018. Dans le reste du **Sud-Ouest**, à la mi-juillet, la pression des ravageurs et maladies est assez forte. Le gel a occasionné des pertes, essentiellement dans le Lot. La coulure est présente dans de nombreux départements de l'Ouest du bassin.

En **Languedoc et Roussillon**, la canicule de fin juin a occasionné des grillures sur grappes avec des pertes de production, essentiellement dans le Gard et l'Hérault. Le gel a touché de façon localisée les départements de l'Hérault et de l'Aude et de manière plus étendue la plaine gardoise. L'état sanitaire du vignoble est bien préservé, contrairement à 2018, touchée par le mildiou. La coulure est signalée par endroits. La végétation est en léger retard par rapport à 2018. La production est estimée inférieure à celle de 2018.

Dans le **Sud-Est**, de la coulure est relevée sur Merlot en Ardèche, et de façon prononcée sur Grenache en Provence, notamment dans les bouches du Rhône. La grêle dans la Drôme a occasionné des pertes importantes, mais relativement localisées. Un retard végétatif est relevé par rapport à 2018, notamment dans le Vaucluse. En Provence, les effets de la canicule et de la sécheresse commencent à affecter les vignobles. La production du bassin est estimée, à la mi-juillet, en baisse sur un an.

En **Corse**, la coulure et le millerandage affectent certains cépages, avec des grappes petites. L'état sanitaire est préservé, avec néanmoins des attaques d'oïdium sur la façade orientale de l'île.

Méthodologie

Les estimations du SSP concernant la production de vin en 2019 sont fournies par les services déconcentrés de la statistique agricole, en lien avec les services régionaux de France AgriMer. La catégorie des « autres vins » de cette publication inclut outre les vins sans IG, une estimation des dépassements de plafonds (distillation), des lies et autres produits dérivés de la récolte. Les volumes « tous vins » ou « total vins » incluent, outre les vins avec ou sans IG, une estimation des volumes en dépassement de plafonds, destinés à la distillation, des lies et autres produits dérivés de la récolte. Les prévisions de production viticole sont évaluées à partir d'échantillons départementaux d'observations quantitatives et qualitatives, provenant de sources multiples. Les résultats de la campagne précédente sont établis à partir des déclarations de récolte faites auprès de la DGDDI.

Production estimée et production commercialisable : les estimations de production présentées dans cette publication concernent uniquement les prévisions de récolte relatives à la campagne en cours. Elles diffèrent en cela de la production commercialisable de l'année, qui résulte également de la mobilisation éventuelle des réserves des années précédentes.

Les vignobles suivis en conjoncture viticole sont les suivants (entre parenthèse, les 37 départements suivis pour représenter ces vignobles) :

- Alsace : Bas-Rhin (67), Haut-Rhin (68)
- Bordelais : Gironde (33)
- Bourgogne-Beaujolais : Côte d'Or (21), Rhône (69), Saône-et-Loire (71), Yonne (89)
- Champagne : Aisne (02), Aube (10), Marne (51)
- Charentes : Charente (16), Charente-Maritime (17)
- Corse : Haute-Corse (2B)
- Jura (39)
- Languedoc-Roussillon : Aude (11), Gard (30), Hérault (34), Pyrénées-Orientales (66)
- Savoie (73)
- Sud-Est : Ardèche (07), Bouches-du-Rhône (13), Drôme (26), Var (83), Vaucluse (84)
- Sud-Ouest : Dordogne (24), Haute-Garonne (31), Gers (32), Landes (40), Lot (46), Lot-et-Garonne (47), Tarn (81), Tarn-et-Garonne (82)
- Val de Loire : Cher (18), Indre-et-Loire (37), Loir-et-Cher (41), Loire-Atlantique (44), Maine-et-Loire (49).

La production de l'ensemble de ces départements représentait 98,5 % de la production nationale de 2018.

Calendrier de publication des infos rapides – viticulture:

Juillet - août - octobre - novembre

Pour en savoir plus

Toutes les séries conjoncturelles publiées pour le thème de cette Infos Rapides sont présentes dans l'espace « Données en ligne » du site Internet de la statistique agricole :

www.agreste.agriculture.gouv.fr



Agreste : la statistique agricole

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Secrétariat Général

SERVICE DE LA STATISTIQUE ET DE LA PROSPECTIVE

3 rue Barbet de Jouy - 75349 Paris 07 SP
Site Internet : www.agreste.agriculture.gouv.fr

Directrice de la publication : Béatrice Sédillot

Rédacteur : Laurent Bernadette

Véronique Bouchard-Aerts

Composition : SSP

Dépôt légal : à parution

© Agreste 2019

Cette publication est disponible à parution sur le site Internet de la statistique agricole

<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr> (dans la rubrique Conjoncture)